

Compte rendu AG ordinaire de l'ADREL du 16 mai 2025

L'assemblée générale a lieu en présentiel et en
Visio-conférence, et débute à 20h
Président de l'assemblée : Philippe Georgeault
Secrétaire de séance : Catherine Jouannet

L'association compte à ce jour :
71 adhérents : Présents : 39
Pouvoirs : 8
Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

Bilan « moral » du président
Bilan financier du trésorier
Approbation des comptes
Point formation : directrice EREL/ secrétariat EREL
Bilan de l'équipe communication
Election du bureau

1. Rapport moral du président (Philippe Georgeault)

« Les statuts de notre association prévoient que le mandat des membres du bureau est de deux ans. Me voilà au terme de ce mandat de deux ans puisque j'ai été élu par les adhérents de l'ADREL en mai 2023 et reconduit l'an dernier – après avoir assuré auparavant d'autres fonctions dans le bureau.

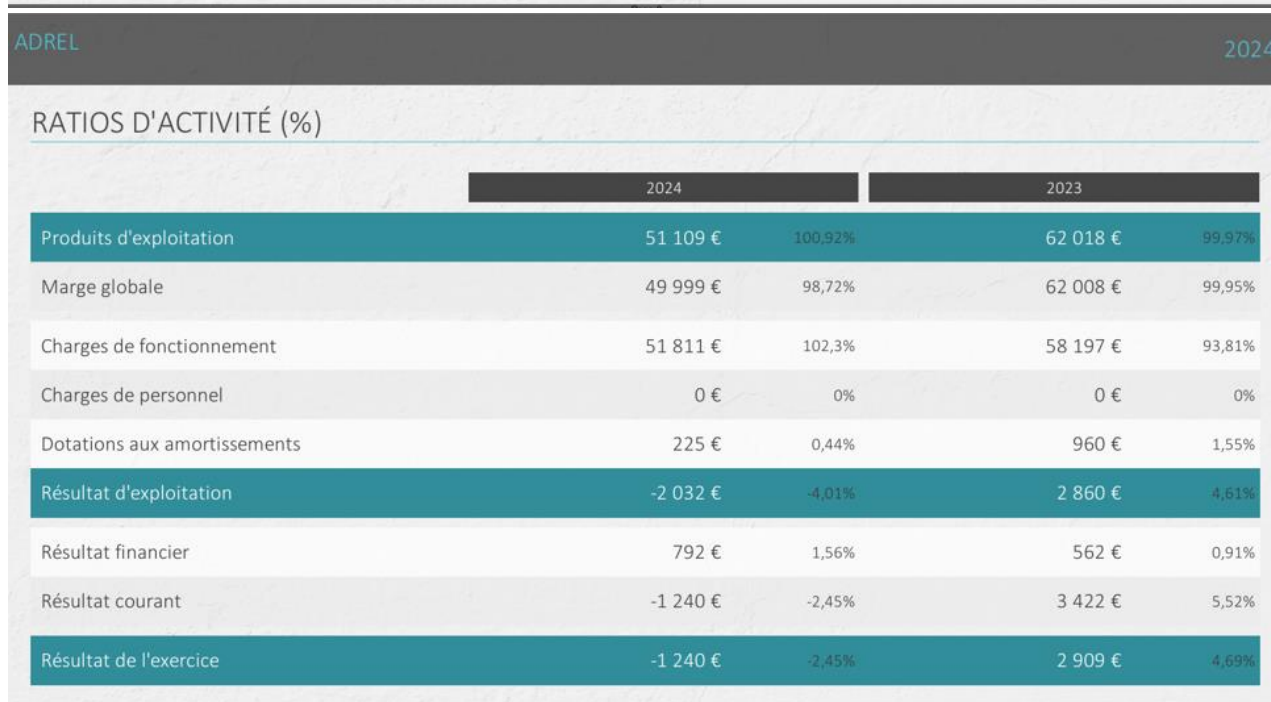
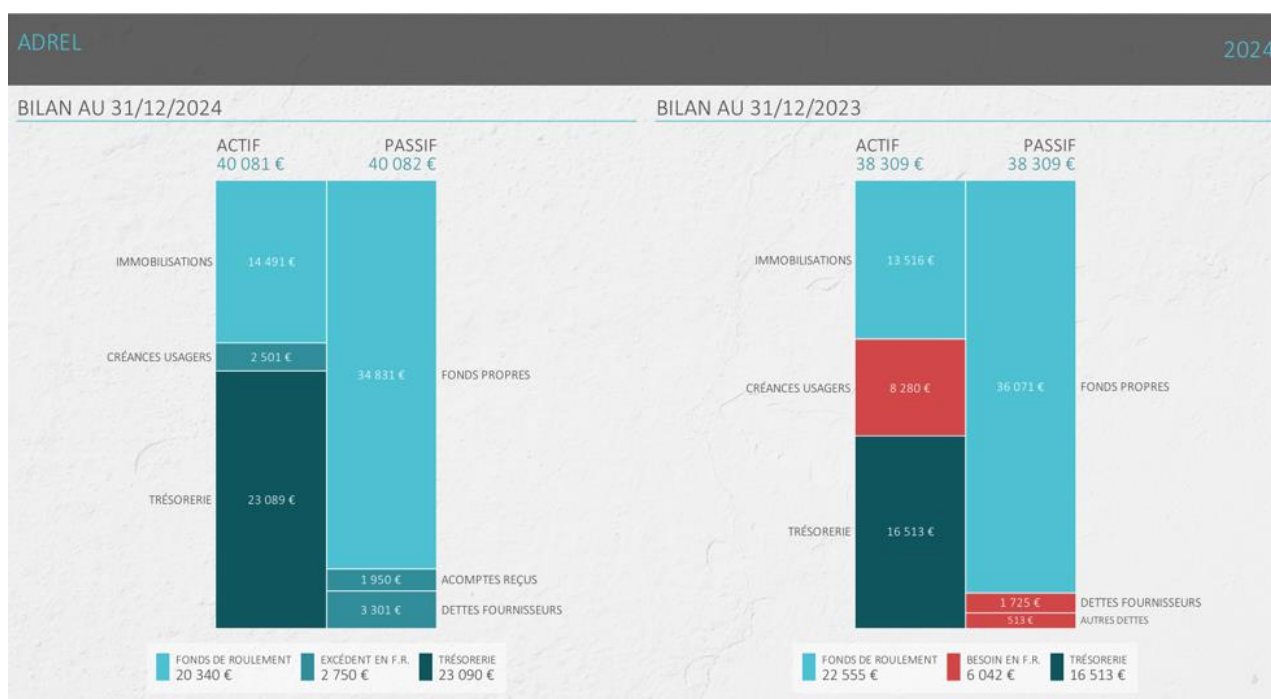
J'aimerais tout d'abord dire que j'ai été particulièrement fier et honoré de présider l'ADREL. Mais j'ai eu la chance d'être entouré et accompagné tout au long de ce parcours par une équipe dynamique, dévouée et compétente : je tiens donc à remercier ici Audrey, Aurélie, Catherine, Cécile et Patrick.

Vous avez constaté qu'au cours de ces deux années de nombreuses actions ont été réalisées :

- Rétablissement de la formation en présentiel pour le CAPREL à Paris,
- Participations aux assemblées générales de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse,
- Renforcement de la communication sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram). Vous aurez pu juger de la qualité professionnelle de cette communication.
- Externalisation du site Internet.
- Refonte de la formation continue qui conduit aux titres d'analyste et de Psycho-Analyste
- Renouvellement de la certification QUALIOPi en octobre 2024. La certification QUALIOPi est délivrée par l'état et atteste de la qualité de nos formations. Un audit de surveillance aura lieu en juin 2026.
- Organisation de réunions régulières avec l'équipe de formation et création d'une commission pédagogique.
- Recrutement d'une nouvelle équipe pédagogique après le décès de Françoise David au printemps 2024. Nous avons, sur la base d'un appel à candidatures, recruté de nouveaux formateurs et formatrices qui animent désormais avec talent les modules de 1re et de 2e année (CAPREL)
- Nous avons veillé avec beaucoup d'attention à la bonne santé de la trésorerie de l'ADREL et au bon règlement des modules de formation par les élèves de l'école. Nous sommes ainsi passés d'un encours de 6000 € il y a deux ans à une situation assainie (à quelques et rares exceptions près).

En 2025, deux nouvelles promotions ont vu le jour : le CAPREL à Paris et la formation continue en visio, à l'exception de trois modules qui ont lieu en présentiel. Nos défis restent les mêmes à court et moyen terme : faire vivre l'école en recrutant de nouveaux élèves de façon à continuer à faire vivre le Rêve Eveillé Libre tel que Georges Romey nous l'a enseigné. C'est donc à un nouveau président qu'incombe cette responsabilité. Merci pour votre écoute ».

2. Bilan financier : Trésorier de l'ADREL (Patrick le Solliec)



Nous clôturons l'année avec un résultat négatif de 1 240 €. Cette situation s'explique principalement par une baisse du chiffre d'affaires de 11 300 €, liée à la diminution du nombre d'élèves sur la période. En effet, nous comptons 35 élèves en 2023 contre 27 en 2024, soit une baisse de 23 % de l'effectif.

Les dépenses ont toutefois été contenues, ce qui a permis de limiter l'impact de cette baisse d'activité. Par ailleurs, notre trésorerie s'est améliorée de 6 000 €, grâce au règlement tardif de plusieurs formations restées impayées.

Malgré cette amélioration ponctuelle, la situation financière reste fragile et nécessitera une attention particulière dans les mois à venir pour retrouver une dynamique plus pérenne.

La discussion porte également sur la vente de livres et de cahiers du rêve, ainsi que sur les défis à venir pour recruter de nouveaux élèves et assurer la pérennité de l'école.

Approbation des comptes à l'unanimité

3. EREL : Direction et Secrétariat (Audrey de la Grange et Cécile Darcourt)

Au niveau de l'école, voici où nous en sommes :

- CAPREL
 - Toute la promotion « La musique » (10 personnes) a validé la théorie du CAPREL. Encore bravo à tous/tes.
 - Une 2^e année CAPREL est en cours à Montpellier : 7 stagiaires, promo « L'appel du rêve ».
 - Une 1^{re} année a démarré à Paris en janvier 2025 : 5 stagiaires.
- ANALYSTE (nouveau cursus)

La formation en psychothérapie d'Analyste en REL se compose :

- Des deux années initiales de formation et de l'obtention du certificat de praticien en REL – CAPREL
- Se complète de deux années de formation complémentaire (10 modules)
- De l'attestation d'une analyse en REL (didactique) de 50 REL (20 supplémentaire CAPREL)
- De 70h de supervision effectuée avec un superviseur agréé par l'ADREL
- De l'adhésion à l'ADREL

- 8 Praticiens sont inscrits pour le nouveau cursus ANALYSTE (10 modules)
- Ces modules sont ouverts à la carte. Cela permet aux praticiens ayant suivi le précédent cursus (7 modules) de d'obtenir le titre d'analyste nouveau cursus.

- PSYCHO-ANALYSTE (nouveau cursus)

Le titre de Psycho-Analyste en REL se compose :

- Des quatre années de formation d'Analyste et de l'obtention du certificat d'Analyste
- De la rédaction et de la présentation à l'oral d'un mémoire de fin de cycle devant un jury de professionnels.
- De 150h de supervision effectuée en groupe ou en individuel avec un superviseur agréé par l'ADREL ou d'une autre spécialité
- De la justification de 6 ans de pratique de REL en cabinet
- De l'adhésion à l'ADREL

Des mémoires sont en cours de préparation !

- Formateurs : Comme l'a souligné Philippe Georgeault, quelques changements au sein de l'équipe pédagogique, avec de nouveaux formateurs recrutés pour l'A1 CAPREL et pour de nouveaux modules pour le cursus ANALYSTE.
Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe
- Direction EREL :
Audrey de la Grange annonce la fin de son mandat à la direction de l'EREL fin 2025 (la recherche d'un successeur est en cours). Ainsi que la fin du site de Montpellier pour regrouper les promotions en un seul site, avant de trouver de nouveaux sites de formation comme il y a eu à Montpellier, Quimperlé etc.

4. Point Com (Aurélie Burot)

Je suis heureuse de vous présenter le bilan des actions de communication menées cette année pour l'ADREL. Nous partions d'une base solide, avec une présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube), un site internet informatif bien construit et une communauté déjà constituée autour de la méthode du Rêve Éveillé Libre.

- Cette année, plusieurs actions concrètes ont été menées pour structurer et renforcer notre communication:
 - Nous avons changé de site web, avec pour objectif de le rendre plus lisible, plus ergonomique et mieux adapté aux attentes des visiteurs. Il met aujourd'hui en valeur :
 - La méthode du REL et ses applications,
 - Les formations proposées,
 - Un annuaire géo-localisé des thérapeutes certifiés,
 - Un espace membre, dédié aux praticiens, avec des ressources internes et des outils de communication.
 - Nous avons poursuivi l'alimentation régulière des pages Instagram, Facebook et LinkedIn. Ces canaux nous permettent de toucher des publics variés.

- Pour aider à la diffusion du REL, nous avons également conçu des flyers à destination des praticiens (disponibles pour être partagés dans les cabinets ou lors d'événements.)

- Afin de faire connaître et diffuser la méthode du REL et dans la perspective de recruter de nouveaux élèves, nous avons organisé un webinaire (80 personnes présentes).

- Ce qui a été posé cette année nous donne une vraie base pour aller plus loin. Il y a de nombreuses perspectives à explorer afin d'atteindre cet objectif :

- proposer davantage de contenus pédagogiques et interactifs
- se faire connaître auprès des professionnels de santé mentale
- du grand public
- créer des témoignages
- des interviews
- des vidéos explicatives
- d'autres webinaires par exemple...

- Mais pour faire tout ça nous avons besoin de renfort ! Alors si vous avez envie :

- de participer à la création de contenus (textes, visuels, vidéos...),
- de proposer des idées pour mieux faire connaître le REL,
- ou simplement de donner un peu de votre temps ou de vos compétences,

Vous êtes les bienvenus !

C'est ensemble que nous pourrons continuer à faire rayonner la méthode, à la rendre plus visible, plus accessible, et à tisser un lien fort avec notre communauté. N'hésitez pas à m'écrire par mail. Même un petit coup de main ponctuel peut faire une vraie différence. Merci beaucoup pour votre attention, et surtout pour votre engagement à faire vivre le REL avec enthousiasme et conviction.

5. Election du bureau

- Candidature président : Patrick le Sollic

- Thérapeute psycho émotionnel : méthodes = Rêve éveillé libre, EFT et traçage émotionnel,
- Formations : Praticien en REL de la promotion « les vibrations », EFT et traçage émotionnel, en cours de validation Analyste en REL.
- Auparavant : Directeur d'Usine de 3 sites industriels et créateur d'entreprise.

Mot de Patrick :

« Engagé au sein de l'ADREL depuis deux ans en tant que trésorier, j'ai pu mesurer l'importance de notre association dans la transmission et le développement du Rêve Éveillé Libre. Aujourd'hui, avec une vision claire pour son avenir, je souhaite proposer ma candidature à la présidence de l'ADREL afin de poursuivre le travail remarquable accompli depuis des années et d'apporter une nouvelle dynamique à son »

développement. Dans la continuité des actions menées, mon programme pourrait s'articuler autour de trois axes stratégiques majeurs :

- **Assurer la continuité et le bon fonctionnement du bureau**

- Maintien de la cohésion de l'équipe et communication efficace :

Veiller à ce que tous les membres continuent à s'épanouir en instaurant des réunions régulières pour partager les idées, suivre les projets et garantir une transparence dans la gestion des ressources.

- Valorisation et intégration :

- Faciliter l'intégration des nouveaux membres et encourager la prise d'initiative au sein de l'association.

- **Maintien de notre certification QUALIOPi:**

- Maintenir et renforcer nos objectifs de fonctionnement afin de conserver notre certification Qualiopi. Je propose également d'engager une réflexion visant à rendre notre formation éligible au CPF, même si cet objectif représente un défi important, en visant à l'atteindre dans les cinq prochaines années.

- **Lancement d'une nouvelle promotion CAPREL**

Le démarrage d'une nouvelle promotion CAPREL en 2026 est une priorité absolue pour assurer la pérennité financière de l'ADREL et garantir la transmission de notre savoir-faire. Cet objectif nécessitera une mobilisation rapide et efficace des membres du bureau mais aussi très certainement des adhérents.

- **Développement et rayonnement de l'ADREL**

Afin d'ancrer l'ADREL comme un acteur de référence dans le domaine du Rêve Éveillé Libre, je souhaite poursuivre la commission formation en place et mettre en place des commissions de réflexion structurées autour de 2 autres thématiques :

- **Commission formation :**

Évaluer et faire évoluer si nécessaire les formations existantes, tout en développant de nouveaux modules accessibles aux professionnels du secteur médical ainsi qu'aux personnes en quête de développement personnel. L'objectif est d'élargir notre audience en proposant des thématiques variées.

- **Commission scientifique :**

Assurer une veille sur les avancées de la recherche et établir des liens avec les institutions et écoles spécialisées, ainsi qu'avec d'autres acteurs tels que le secteur des neurosciences ou d'autres domaines complémentaires, ce qui permettra de créer un réseau solide d'expertise. Il s'agira également de collaborer avec des structures françaises et internationales afin de favoriser les échanges de connaissances.

- **Commission communication :**

Poursuivre le travail accompli jusqu'à présent, renforcer la visibilité de l'ADREL et de l'EREL, mettre en place des actions pour susciter de nouvelles vocations et faciliter le recrutement d'étudiants, tout en valorisant l'image de notre association auprès de partenaires extérieurs.

Les membres de ces nouvelles commissions seront sélectionnés parmi les adhérents volontaires. Il sera également possible d'y associer des experts extérieurs.

Je reste convaincu que ces initiatives permettront de continuer à renforcer l'ADREL, d'accroître son influence et de garantir la transmission de notre discipline dans un cadre structuré et ouvert ».

- Candidature Poste trésorier : présentation de Gilbert Maestle

- Praticien en REL de la promotion « la musique »,
- Formation en CNV et à « l'écoute active » de Carl Rogers.
- Directeur Administratif et Financier (Association culturelle Soka du Bouddhisme de Nichiren - Loi 1905) : mise en place des outils de gestion comptable en relation avec le commissaire aux comptes et le cabinet d'expertise comptable. Suivi des flux financiers avec les banques.
- Coordination des ressources informatiques et du site web. Gestion administrative –

Gilbert se porte candidat au poste de trésorier, exprimant son désir de soutenir l'œuvre de Georges Romey et les praticiens du Rêve Eveillé Libre.

- **Election du bureau :**

Le nouveau président, Patrick, et le nouveau trésorier, Gilbert, ont été élus pour leurs rôles respectifs, avec Patrick exprimant son intention de développer l'organisation et de garantir sa pérennité financière.

- Poste Président de l'association ADREL, Patrick Le Sollic postule, élu à l'unanimité
- Poste Trésorier de L'ADREL, Gilbert Maestle postule, élu à l'unanimité
- Poste Secrétaire de l'EREL, Cécile Darcourt réélue à l'unanimité
- Poste Secrétaire de l'ADREL, Catherine Jouannet réélue à l'unanimité
- Poste Animation et promotion interne et externe de l'ADREL, Aurélie Burot réélue à l'unanimité

- **Mot de la fin du nouveau président**

Merci Philippe pour ces deux années à la présidence de l'ADREL. Comme tes prédécesseurs, tu as contribué à faire évoluer à la fois l'ADREL et l'EREL. Ton engagement, ta présence, ta disponibilité ont été précieux, et nous t'en sommes profondément reconnaissants.

Une pensée également pour Françoise, qui reste dans nos cœurs.

Et bien sûr, comment ne pas évoquer Georges Romey... Il ne se passe pas une semaine sans que je pense à lui. Je ne sais pas si cela vous arrive aussi : parfois, en pleine séance, je bloque sur un symbole, et là, je me surprends à penser *"Mince, il faut que Georges revienne nous l'expliquer !"*

Cela me donne une idée : pourquoi ne pas créer une **commission dédiée à l'enrichissement du référentiel symbolique** ? Pour alimenter notre pratique, structurer la transmission et perpétuer l'héritage de Georges...

Aujourd'hui, nous sommes à un **carrefour de notre développement**.

- **Notre priorité : assurer le développement de l'EREL pour garantir notre pérennité financière.**

Pourquoi ? Parce que sans l'EREL, il n'y a plus de rentrée financière, et donc plus de moyen de faire vivre notre structure. L'ADREL pourrait continuer à exister, certes, mais cela aurait deux conséquences majeures :

- Plus de formation de praticiens = **extinction progressive du REL** dans les 15 à 20 prochaines années.
- Et surtout : **quid de la reconnaissance de nos diplômes ?**

Nous sommes en France, un pays où la valeur du diplôme reste capitale. Perdre ce cadre pourrait fragiliser notre légitimité, voire mettre certains praticiens en difficulté dans leur exercice.

Un contexte qui change vite...

Quand j'ai commencé ma thérapie il y a 32 ans, il y avait peut-être 10 psychothérapeutes à Vannes. Aujourd'hui ? Multipliez ce chiffre par 10, voire davantage.

- L'offre explose.
- Les neurosciences progressent rapidement.
- L'intelligence artificielle s'immisce dans tous les domaines.
- Et les patients, eux, **veulent des résultats rapides**, s'orientent de plus en plus vers les **thérapies brèves**.

Il faut être lucides : les futurs thérapeutes ont désormais l'**embarras du choix** pour se former. Résultat ? Il devient plus difficile de recruter spontanément des étudiants. Et même pour ceux qui se lancent, la **précarité guette**. Aujourd'hui, sans visibilité sur Doctolib, il faut être à la fois un excellent praticien... et un **pro du marketing digital** !

Mais nous avons une force immense : le REL.

Le Rêve Éveillé Libre est une **Rolls Royce des thérapies**. Une méthode puissante, éprouvée, profonde. Elle mérite d'être connue, reconnue, partagée, transmise.

- **Notre axe prioritaire, en plus de la FORMATION, doit donc être : la COMMUNICATION.**

Nous avons les commissions pour y travailler. Mais au-delà, nous devons aussi **réfléchir à comment encore mieux vous soutenir, vous, praticiens, dans votre quotidien** : visibilité, outils, échanges de bonnes pratiques, innovations thérapeutiques...

Et pour cela, on aura **besoin de vous**.

Avec le bureau, nous avons prévu d'aller à votre rencontre avant l'été. Car parmi vous, il y a des praticiens expérimentés, inspirants, inventifs, qui pourraient :

- contribuer au développement du REL,
- partager des techniques nouvelles,
- ou simplement avoir envie d'aider.

L'AG a également discuté de la nécessité de mieux communiquer et collaborer, avec des propositions pour des groupes de lecture et la mise en place de commission dédiées à la formation, la communication, la recherche scientifique et la recherche de partenariats.

Ensemble, nous devons mieux communiquer, mieux collaborer, mieux construire.

L'équipe a terminé la réunion en exprimant sa gratitude et en se souhaitant une bonne soirée.

Alors, longue vie à l'EREL, à l'ADREL... et au REL !

Merci à tous.

Fin d'AG 21h